

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 26 JUIN 2019 A 19H30

Présents à la séance : 21

L'An Deux Mil Dix Neuf, le **26 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :
27 juin 2019

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2019

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. SALTZMANN Michel, Adjointes et Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. CHARDIN Denis, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Monsieur FOUCAL Olivier, Conseillères et Conseillers Municipaux.

Absents :

Mme PANO-WENTZEL Marylène
M. ROMARY Fabrice

Objet : Subventions ordinaires 2019

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane	à	M. le Maire
Mme BOULANGER Annie	à	M. SALÉRIO Philippe
M. TARDIEU François	à	M. SALTZMANN Michel
Mme ANDRE Sophie	à	M. DAUTREY Roland
M. DEMENGE Abel	à	M. CHARDIN Denis
M. BREGEOT Claude	à	M. JACQUEMIN Gérard

N°57/2019

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Madame Marie VINCENT, Adjointe déléguée, informe le Conseil Municipal des demandes de subventions ordinaires reçues des associations raonnaises ; hors clubs sportifs, qui ont renseigné les documents administratifs et financiers obligatoires.

Ces propositions de subventions sont récapitulées dans le 1^{er} tableau ci-annexé à la présente.

De même, Monsieur Roland DAUTREY, Adjoint délégué, propose au Conseil Municipal l'attribution des subventions ordinaires aux clubs sportifs raonnais.

Ces propositions de subventions sont récapitulées dans le 2^{ème} tableau ci-annexé à la présente.

Le Conseil Municipal en délibère et hors la participation de Messieurs Stéphane CHMIDLIN, Dominique GILET, Denis CHARDIN, Abel DEMENGE, François TARDIEU, Mesdames Marie VINCENT, Annie BOULANGER, Christiane LAVAL, Anne-Marie RENAUX, Gisèle FLICKER, Noëlle PIANT et Sophie ANDRÉ.

Décide par 15 voix de voter ces subventions d'un montant total de 26 972 € pour les associations culturelles, patriotiques, à caractère social (1^{er} tableau) et s'élevant à la somme totale de 46 250 € pour les clubs sportifs (2^{ème} tableau).

Elles seront mandatées sur l'article d'imputation comptable 6574 du budget communal 2019.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,